



Communiqué de presse

Les appels mystères : un outil pour renforcer le dispositif de lutte contre les discriminations à l'embauche

Le ministre fédéral de l'Emploi, Kris Peeters a annoncé qu'il prendra les initiatives législatives nécessaires afin d'utiliser la technique de l'appel mystère pour lutter contre les discriminations sur le marché de l'emploi. Ces « mystery calls » seraient organisés par un inspecteur social lorsqu'une plainte a été déposée contre une entreprise.

Il est prouvé depuis longtemps que certains groupes défavorisés sont discriminés sur le marché de l'emploi sur base de leur origine, âge, sexe, handicap, couleur de peau, orientation sexuelle, leurs convictions philosophiques ou religieuses, etc.

La législation anti-discrimination est un outil pour lutter contre les discriminations à l'embauche, mais elle est insuffisante. La lutte contre les discriminations doit être renforcée par la sensibilisation, la prévention et des mesures positives pour faciliter l'accès à l'emploi des travailleuses et travailleurs étrangers ou d'origine étrangère, des femmes, des jeunes, des travailleurs âgés, des personnes ayant un handicap.

La proposition du ministre fédéral de l'Emploi Kris Peeters sur les appels mystères est intéressante, mais doit être bien articulée avec d'autres outils existants pour que cela fonctionne de manière concrète et produise les résultats souhaités. Sa mise en œuvre nécessite la consultation et l'adhésion des acteurs concernés.

Pour le service Diversité de la CSC, il est primordial de :

- combattre les stéréotypes et les préjugés à l'embauche et dans l'emploi ;
- sensibiliser les employeurs au recrutement axé sur les compétences ;
- renforcer les moyens des inspections sociales ;
- mettre en œuvre des mesures positives pour favoriser l'accès et le maintien à l'emploi des groupes les plus défavorisés (par exemple des clauses sociales dans les marchés publics) ;
- promouvoir la diversité au sein de l'entreprise pour que celle-ci soit le reflet de la société ;
- lutter contre le racisme, l'exclusion et œuvrer pour une société inclusive où chacun et chacune trouve sa place.

Plus d'info : Luan Abedinaj, responsable national du service Diversité à la CSC
GSM : 0477/90.14.30 Mail : Luan.Abedinaj@acv-csc.be